

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

Délibération n° 2023-35

En exercice 17

Présents 16

Votants 17

Séance du 18 septembre 2023

Date de la Convocation

11/09/2023

Date de l'affichage

11/09/2023

L'an deux mil vingt-trois,
et le dix-huit septembre,
à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Modification délibération
2022-47

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Jacques BONNIER,
Marion ATRON, Sébastien BLANCHON, Sophie DEMAREST, Pierre
ECOCHARD, Thomas GAND, Nelly GUICHARD, Christopher HAUBRUGE,
Valérie PAROLA, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Isabelle
PACOU, Irène ROUCHE, Jean-Louis ROCHET

Absents : François-Damien GROS

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Madame la Maire rappelle la délibération n°2022-47 fixant l'assiette, la dévolution et la destination des coupes pour l'année 2023, et explique que pour affecter la parcelle numéro 26.i en vente contrat par exploitation groupée qui était initialement prévue à l'état d'assiette des coupes 2023 à une vente en " bloc et sur pied", il est nécessaire de modifier cette délibération.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de modifier la destination de coupe prévue initialement dans la délibération n° 2022-47 pour la parcelle n°26.i de la forêt communale de Val-Sonnette, en bloc et sur pied et demande à l'ONF d'inscrire cette parcelle en contrat par exploitation groupée.

Fait et délibéré

A VAL-SONNETTE, le 18/09/2023

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Maire, MONNET Brigitte

